

MUTUELLES

Avec quelles stratégies se préparer aux évolutions du marché

- Quels enjeux pour le statut de mutuelle européenne
- Comment se préparer à l'après ANI du 11 janvier 2013
- Quelle gouvernance dans le cadre de regroupements et sous Solvabilité II

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Pervenche BERES
Députée, Présidente
de la Commission de l'emploi
et des affaires sociales
PARLEMENT EUROPÉEN



Daniel HAVIS
Président directeur général
MATMUT



Marcel KAHN
Directeur général
MACSF
Président
ROAM



Emmanuel ROUX
Directeur général
MUTUALITÉ FRANÇAISE

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE

- Patrice FORGET, *Directeur général Ressources Humaines - Secrétariat général, COVEA*
- Jean-Philippe HUCHET, *Président, ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA MUTUALITÉ*
- Jean-Pierre MOREAU, *Président, UNI-TER, Président honoraire, MNT*
- Jean-Marc ROBINET, *Directeur général, REUNICA*

En partenariat avec :

Deloitte.

Avec le soutien de :



Formations complémentaires

18 et 19 novembre 2013

LUTTE ANTI BLANCHIMENT

Satisfaire à vos nouvelles obligations légales

20 et 21 novembre 2013

ORSA & GOUVERNANCE

Réussir la mise en œuvre du dispositif

Avec 180 Md€ de primes et plus de 1 160 Md€ d'actifs, les mutuelles représentent environ 25 % de l'Europe de l'assurance et 70 % des organismes.

Dans l'attente d'un statut commun pour toutes les mutuelles européennes, en France Benoît Hamon annonce pour le 2nd semestre un projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire afin, entre autres, d'apporter de nouvelles voies de financement pour les mutuelles.

Des mutuelles qui sont depuis début 2013 fortement impactées par l'ANI, l'accord réduisant le marché de l'individuel en santé au profit du collectif.

Dans un tel contexte, comment s'imposer et saisir les opportunités du marché, tout en étant conforme aux règles de gouvernance sous Solvabilité II ?

- Face aux réglementations et à la concurrence, dans quelle mesure doit-on privilégier la diversification des activités
- Quels partenariats conclure, avec quels acteurs et jusqu'à quel stade d'intégration
- Comment garder son identité mutualiste et son rôle d'acteur social en pérennisant sa rentabilité

Afin d'anticiper les mutations profondes du secteur et débattre des stratégies à mettre en place avec les nombreux dirigeants présents pour l'événement, *L'Argus de l'assurance* vous invite à la 3^e édition de la **Conférence MUTUELLES, le 28 novembre prochain à Paris**. Ce moment unique de rencontres se clôturera par la **Cérémonie des Argus de l'innovation mutualiste et paritaire**.

En me réjouissant de vous y accueillir,

Cécilia LHOSTE

Chef de projets | L'Argus de l'assurance

LES RENCONTRES L'ARGUS de l'assurance

Depuis 1877, L'Argus de l'assurance anime le marché de l'assurance et de la finance avec un hebdomadaire diffusé à plus de 20 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Il accompagne les acteurs de l'assurance et les aide à décrypter l'actualité, pour améliorer leurs performances, adapter leurs pratiques et produits aux évolutions du marché.

Marque médias de référence pour tous les cadres et décideurs de l'assurance en France, L'Argus de l'assurance a développé une expertise pointue et se distingue par son approche innovante et proactive.

Les rencontres de L'Argus de l'Assurance se déclinent sous plusieurs formats :

- Des événements annuels sous forme de conférences, congrès et trophées
- Des formations pratiques et méthodologiques, clubs et matinées débats

UNE PUBLICATION DU GROUPE

INFOPRO
digital

MUTUELLES

Avec quelles stratégies se préparer aux évolutions du marché

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Pervenche BERES	Députée, Présidente de la Commission de l’emploi et des affaires sociales PARLEMENT EUROPÉEN
Sylvain CHAPUIS	Directeur général MNH
Claude CHASSAIN	Associée DELOITTE
Anne-Marie COZIEN	Directeur général UNEO
Nathalie DANIZAN	Directeur général MUTUELLE MCD
Patrice FORGET	Directeur général Ressources Humaines Secrétariat général COVEA
Daniel HAVIS	Président directeur général MATMUT
Jean-Philippe HUCHET	Président ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA MUTUALITÉ
Marcel KAHN	Directeur général MACSF Président ROAM
Jean-Pierre MOREAU	Président UNI-TER Président honoraire MNT
Jean-François POLETTI	Associé DELOITTE
Jean-Marc ROBINET	Directeur général REUNICA
Emmanuel ROUX	Directeur général MUTUALITÉ FRANÇAISE

VOUS ÊTES CONCERNÉS :

Secteurs

• Mutuelles • Institutions de prévoyance • Compagnies d’assurance, de bancassurance et de réassurance • Courtiers • Cabinets de conseil •

Fonctions

• Présidents • Directions générales • Administrateurs • Directions de la stratégie et du développement • Directions techniques • Directions financières • Directions juridiques • Directions des risques •

Journée co-animée par Anne LAVAUD, Rédactrice en chef, et François LIMOGES, Rédacteur en chef délégué, L’ARGUS DE L’ASSURANCE

8h30 Accueil des participants

VERS UN STATUT DE MUTUELLE EUROPÉENNE... LEVIER DE CROISSANCE POUR LES MUTUELLES FRANÇAISES ?

9h00 **DÉBAT – Sommes-nous prêts pour la création du statut de mutuelle européenne (SME)**

- Quelle définition de l’ADN mutualiste en assurance en Europe. Comment tenir compte des spécificités nationales
- Promotion de l’économie sociale et solidaire, de la culture mutualiste... quels sont les enjeux politiques
- Atteindre la taille critique, amplifier sa présence géographique, faire face à Solvabilité II et à la concurrence des groupes capitalistiques... quels sont les enjeux économiques du SME
- Quelle forme juridique pour la SGAM européenne. Comment légiférer sur l’activité transfrontalière

Pervenche BERES | Députée | Présidente de la Commission de l’emploi et des affaires sociales | **PARLEMENT EUROPÉEN**

Jean-Philippe HUCHET | Président | **ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA MUTUALITÉ**

Marcel KAHN | Directeur général | **MACSF** | Président | **ROAM**

QUELLES OPPORTUNITÉS DE DEVELOPPEMENT EN EUROPE POUR LES MUTUELLES

10h00 **TABLE RONDE – En attendant le SME, que peut-on déjà faire en Europe pour se positionner dès aujourd’hui**

- Comment diversifier son activité, sur quels produits, dans quels pays
- Des alliances mutualistes à la coopérative européenne : quels avantages et inconvénients
- La mutuelle européenne sera-t-elle plus avantageuse pour les mutuelles françaises face aux modèles existants

Sylvain CHAPUIS | Directeur général | **MNH**

Patrice FORGET | Directeur général Ressources Humaines
Secrétariat général | **COVEA**

11h00 Pause

LA SPHÈRE MUTUALISTE FACE AUX CONTRAINTES DE MARCHÉ : QUELS ENJEUX ET ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

11h30 **TÉMOIGNAGE – Gouvernance et financement des mutuelles : quelle mise en œuvre optimale des évolutions réglementaires**

- Qu’en est-il du projet de loi-cadre sur l’Economie sociale et solidaire : certificats mutualistes, coassurance...
- Solvabilité II : quelles instances de gouvernance mettre en place pour optimiser la prise de décision
- Quels moyens donner aux administrateurs. Quel est leur niveau d’information en 2013

Daniel HAVIS | Président directeur général | **MATMUT**

12h00 Déjeuner

14h00 **Comment maîtriser les impacts de Solvabilité II sur votre plan stratégique**

- Comment intégrer la gestion des risques à la prise de décision des administrateurs
- Quelle articulation du plan stratégique pour la mise en conformité avec Solvabilité II

Claude CHASSAIN | Associée | **DELOITTE**

14h30 **TABLE RONDE – Regroupements / fusions : quel nouveau paysage mutualiste français en 2014**

- Atteindre la taille critique pour respecter les ratios prudentiels : quel modèle d’alliance le plus performant
- Rapprochements IP / Mutuelles : quel statut juridique choisir, quels facteurs clés de succès
- Au-delà des fusions et regroupements, quelles solutions de financement pour les mutuelles

Nathalie DANIZAN | Directeur général | **MUTUELLE MCD**

Jean-François POLETTI | Associé | **DELOITTE**

Jean-Marc ROBINET | Directeur général | **REUNICA**

15h30 **DÉBAT – Face à l’ANI du 11 janvier 2013, quels choix opérer en termes de diversification produits et régionale**

- Mutuelles sans intermédiaires, mutuelles de fonctionnaires... comment faire face à la concurrence et anticiper les menaces
- Quelle nouvelle répartition des activités en individuel et en collectif après l’ANI
- Quels impacts de la réforme structurelle du système de santé sur 5 à 10 ans annoncée par le gouvernement

Anne-Marie COZIEN | Directeur général | **UNEO**

Jean-Pierre MOREAU | Président | **UNI-TER** | Président honoraire | **MNT**

Emmanuel ROUX | Directeur général | **MUTUALITÉ FRANÇAISE**

16h30 Fin de la manifestation

Nous contacter

Vous avez une question relative à l’un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Lamia ALILAT
lalilat@infopro-digital.com
Tél. : (+ 33) 1 77 92 99 06



Trophée des Argus de l’innovation mutualiste et paritaire :
candidatez avant le 7 octobre et participez à la soirée du 28 novembre

Retrouvez le programme détaillé de cet événement sur : <http://evenements.infopro.fr/argus/>

Lundi 18 et mardi 19 novembre 2013

LUTTE ANTI BLANCHIMENT

Satisfaire à vos nouvelles obligations légales

Objectifs de la formation :

- ✓ Définir le dispositif organisationnel et les processus opérationnels de lutte anti blanchiment
- ✓ Réaliser la cartographie périodique des objets de vigilance (Clients ; Contrats ; Opérations)
- ✓ Rédiger les procédures ad-hoc

Formation animée par :



Isabelle MONIN-LAFIN
Avocate Associée
ASTREE AVOCATS

JOUR 1

MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL DE LA LUTTE ANTI BLANCHIMENT

- Appréhender l'évolution réglementaire de la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme
- Identifier la gouvernance en matière de lutte anti blanchiment
- Comprendre la classification des risques à établir
- Identifier les modalités du contrôle interne
- Les obligations des assureurs et les procédures à mettre en place
- Appréhender les différents régimes de vigilance

JOUR 2

MISE EN PRATIQUE DE LA DÉMARCHE LAB : RETOURS D'EXPÉRIENCES ET OUTILS OPÉRATIONNELS

- Les différentes techniques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et leurs enjeux
- La définition du dispositif général LAB-FT
- Appréhender les attentes de l'ACP et les modalités d'un contrôle sur place
- Les modalités de construction de la classification des risques et des régimes de vigilance associés
- Quels sont les différents types de contrôles et les sanctions prévues en cas de défaillance

Mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2013

ORSA & GOUVERNANCE

Réussir la mise en œuvre du dispositif

Objectifs de la formation :

- ✓ Maîtriser les enjeux du pilier 2 de la directive Solvabilité II
- ✓ Déterminer une politique de risques optimale à l'aide de l'ORSA
- ✓ Mettre en application l'ORSA et la gouvernance des risques

Formation animée par :



Denis BOURGEOIS
Directeur
PERICLES ACTUARIAL
Participation exceptionnelle
d'un représentant de l'ACP

JOUR 1

• Solvabilité II : la gestion des risques au centre de l'organisation

Rappel des principales notions de Solvabilité II
Retour sur Omnibus II et le calendrier
Focus sur la Value-at-Risk

• Maîtriser les textes de références relatifs au système de gouvernance et à l'ORSA

La gouvernance des risques, les articles 41 à 49
Décryptage des guidelines finales sur l'ORSA (juillet 2012)

• Implémenter le pilier 2 au sein de votre organisme : aspects qualitatifs

Comprendre l'ORSA, un processus top-down de gestion stratégique des risques
Définir une politique ORSA
Adopter une approche ERM : déterminer son profil de risque, son appétit pour le risque et ses limites de risque
Gérer les interactions avec le contrôle interne

JOUR 2

• Maîtriser les textes de références relatifs au système de gouvernance et à l'ORSA

Construire des indicateurs de mesure et de suivi des risques
Définir le Capital ORSA et l'aversion aux risques
L'évaluation prospective : comment arriver à un niveau de solvabilité continue
> Cas pratique

• Le Capital ORSA et les indicateurs de Solvabilité continue : retenir une approche déterministe

• Intervention de l'ACP et séance de questions / réponses

• Utiliser l'ORSA comme outil de management

Élaborer un suivi optimal des indicateurs : comment formaliser ces outils et communiquer en interne
Quelle intégration de l'ORSA dans les prises de décision
Comment délimiter les responsabilités

■ Conférence

Jeudi 28 novembre 2013

LE KARE, Boulogne-Billancourt

45 Avenue Édouard Vaillant

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 46 47 20 00

Métro : ligne 9, station Porte de Saint Cloud

■ Formations complémentaires

LUTTE ANTI BLANCHIMENT

Lundi 18 et mardi 19 novembre 2013

ORSA & GOUVERNANCE

Mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2013

Les formations se tiendront à Paris,
le lieu exact vous sera précisé sur votre convention
envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement
et à l'accès sur notre site internet :**

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/conference-mutuelles-2013-216,tarifs>

Onglet Informations et tarifs

En partenariat avec :

Deloitte.

Deloitte couvre une palette d'offres de services très large : consulting, audit et risk services, juridique et fiscal, expertise comptable et corporate finance, suivant sa stratégie pluridisciplinaire.

Nos 193 000 professionnels, à travers le monde, sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service. En France, Deloitte compte 6 800 collaborateurs et associés travaillant auprès de clients de toutes tailles et de tous secteurs. Accompagnant l'évolution de la société et les transformations qui y interviennent, le domaine du conseil en assurance compte parmi les secteurs les plus dynamiques au service des acteurs français, européens et mondiaux.

www.deloitte.fr

Avec le soutien de :



Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres de L'Argus de l'assurance sont organisées par la société GISI.

GISI est un organisme de formation déclarée sous le numéro d'activité 11 92 17343 92 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 19,6 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Groupe Industrie Services Info (GISI) Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros. Siège social : 10, place du Général de Gaulle - 92160 ANTONY immatriculée au R.C.S.NANTERRE sous le n°442 233 417 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. GISI pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil@gisi.fr

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro.fr/argus/cgv>

Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance

Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Port. :

E-mail :@

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Cedex : Pays :

N° TVA intracommunautaire :

N° Commande interne :

N° de Siren :

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

.....

Je m'inscris et je choisis :



☐ La Conférence MUTUELLES du 28 novembre 2013

☐ La formation LUTTE ANTI BLANCHIMENT des 18 et 19 novembre 2013

☐ La formation ORSA & GOUVERNANCE des 20 et 21 novembre 2013

Tarif Normal		
☐ 1 Jour 995 € HT / 1190,02 € TTC	☐ 2 Jours 1 595 € HT / 1 907,62 € TTC	☐ 3 Jours 1 995 € HT / 2 386,02 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :

<http://evenements.infopro.fr/argus/>

☐ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre du Groupe Industries Services Info

☐ J'accepte de recevoir des offres adressées par L'Argus de l'assurance
ou ses partenaires

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente
qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro.fr/argus/cgv>
et les accepte sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature

Cachet de l'entreprise